

Obtention d'énergie à partir de la biomasse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Energie extra**

Band (Jahr): - **(1997)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-642806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La Suisse dans le contexte international

La collaboration internationale est incontournable, dès lors que la Suisse ne peut suivre une politique énergétique isolée, comme elle ne peut développer seule son économie ou protéger suffisamment son environnement. De plus, les échanges internationaux créent des synergies, évitent les répétitions inutiles, améliorent l'efficacité de la recherche et fortifient l'industrie concernée. C'est pourquoi les projets internationaux sont devenus une tradition dans la recherche énergétique suisse, notamment dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), de programmes

européens (EUREKA, COST, EURATOM, etc.) ou de projets bilatéraux. La collaboration mondiale et l'engagement dans les pays en développement gagnent en importance à long terme, en particulier dans le domaine de l'énergie et de l'environnement.

Le Plan directeur de la recherche énergétique de la Confédération 1996-1999, les rapports détaillés s'y référant, la brochure, la liste des projets, etc., peuvent être commandés à l'aide du coupon en dernière page. Les demandes concernant les projets de recherche sont à adresser à l'OFEN, coordinateur de la recherche, 3003 Berne. **(cf. page 8)**

PROJETS PILOTE ET DE DEMONSTRATION

La recherche mise en pratique

Un projet pilote ou de démonstration entraîne des coûts supplémentaires, par rapport à une installation classique. Une part de ceux-ci peut être financée avec des moyens publics (30%, voire 50% avec les subventions cantonales). Pour pouvoir bénéficier d'un tel soutien, les projets doivent être inédits et innovateurs, avoir de bonnes chances de réalisation et disposer d'un potentiel d'application étendu.

Depuis 1992, l'ordonnance sur l'énergie a rendu possible ces contributions; 918 projets ont été soutenus depuis, avec un montant de quelque 50 millions de francs.

Les requêtes sont à adresser à l'Office fédéral de l'énergie, 3003 Berne, ou au service cantonal de l'énergie.

PROGRAMMES DE RECHERCHE

Résultats publiés

Dix ans après la découverte suisse de la supraconduction à haute température, les premières applications en sont testées: un transformateur de 630 kVA vient d'être raccordé au réseau par les services industriels de Genève et un limiteur de courant de 1,2 MW est testé

dans la centrale d'accumulation Löntsch (Nestlé, GL).

Parmi d'autres, ces résultats figurent dans la publication «Recherche énergétique 1996, Rapports de synthèse des chefs de programme» qui s'obtient gratuitement à l'OFEN.

(cf. page 8)

INTERVENTION PARLEMENTAIRE

Motion Eymann du 12 décembre 1996:

Obtention d'énergie à partir de la biomasse

Le Conseil fédéral considère la biomasse (et en particulier le bois) comme étant, aujourd'hui et dans un proche avenir, la principale énergie renouvelable, avec la force hydraulique; par conséquent, il en soutient l'emploi, conformément à l'arrêté sur l'énergie, au titre du programme Energie 2000.

Depuis 1990, la production d'énergie à partir de bois tiré de la forêt ou des déchets en a absorbé un flux qui a progressé de 1,7 à 2,1 millions de m³ par année, ce qui équivaut à quelque 420 mille tonnes de pétrole. De son côté, le bois de récupération prend de plus en plus souvent le même chemin. En 1995, on en a utilisé 118 000 m³, soit largement deux fois plus qu'en 1990.

Ainsi, la récession n'empêche pas une forte progression dans ce secteur, surtout en raison de la promotion intensive faite par la Confédération.

En 1996, le budget de la Confédération pour encourager l'énergie du bois avoisinait 7 millions de francs, soit le chiffre le plus élevé inscrit à la rubrique des énergies renouve-

lables. Un montant similaire est prévu pour cette année, ce qui représente 36 pour cent des sommes affectées aux agents renouvelables. Depuis le début d'Energie 2000, 18 millions de francs ont été consacrés à l'énergie du bois, avec à la clé quelque 200 millions d'investissements; le nombre des emplois supplémentaires ainsi créés est évalué à 150.

Le restant de la biomasse (matières dites régénérables, déchets organiques de l'agriculture, de l'industrie et des ménages, à l'exclusion du bois) n'offre qu'un potentiel trop limité pour occuper une place importante dans le programme Energie 2000. Son exploitation énergétique à moyen terme n'est pourtant pas négligée.

Le Conseil fédéral est d'avis que ce qui a été entrepris jusqu'à maintenant, dans les limites des possibilités financières et juridiques, répond le mieux à ce que l'on pouvait espérer. Il propose de transformer la motion en postulat.

(Extrait de la réponse du Conseil fédéral du 19 février 1997).



En Suisse, le bois représente la principale énergie renouvelable avec la force hydraulique.